CH-BIO-038

CERTIFICAT

N° 12538-08

ProCert AG atteste que les catégories de produits de l'entreprise

ASS, Société Coopérative des Sélectionneurs

Chemin de Martinet 1, 1510 Moudon

mentionnées ci-après remplissent les exigences de **l'ordonnance sur l'agriculture biologique** suisse et du **cahier des charges Bio Suisse **:**

semences, plants

Validité du certificat: 31 décembre 2019*

Décision de certification: Berne, le 19 juin 2018

ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet
Directeur du programme

Martin Widmer
Membre de la commission de certification

Sur la base de la certification, les produits ou groupes de produits certifiés peuvent être commercialisés comme produits biologiques. Les produits certifiés sont spécifiés sous www.procert.ch, 'Certificats'.

ID-Certificat: 55209

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.

** La certification des directives Bio Suisse est hors domaine d'accréditation. La marque privée 'Bourgeon' ne peut être utilisée qu'avec l'autorisation de Bio Suisse.

ProCert AG Marktgasse 65 CH-3011 Bern Tel. 031/ 560 67 67 produkte@procert.ch www.procert.ch